

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE

11, rue de Beaugency

41 230 Vernou-en-Sologne

Tel : 02.54.98.20.77

Email : ec-vernou-en-sologne@ac-orleans-tours.fr

Compte-rendu du conseil d'école
du R.P.I. Courmemin / Vernou-en-Sologne
Séance du 10 juin 2025

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 10 juin 2025 à 18 heures, dans la salle du conseil municipal de Vernou-en-Sologne.

Etaient présents :

- M. Chantier, maire de Courmemin
- M. Deguine, maire de Vernou-en-Sologne
- Mme Duval, adjointe au maire de Courmemin
- M. Guichard, adjoint au maire de Vernou-en-Sologne
- M. Blanc, Délégué Départemental de l'Education Nationale
- M. Boubet, représentant titulaire des parents d'élèves de Vernou-en-Sologne
- Mmes Mathieu et Sausset, représentantes titulaires des parents d'élèves de Courmemin
- Mme Clément, représentante suppléante des parents d'élèves de Courmemin
- Mme Martineau, enseignante à l'école de Vernou-en-Sologne
- Mme Cellier, enseignante à l'école de Courmemin
- Mme Vest, directrice de l'école de Courmemin
- Mme Cormery, directrice de l'école de Vernou-en-Sologne

Etaient absents :

- Mme Gauteur, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Romorantin
- Mme Bernard, représentante titulaire des parents d'élèves de Vernou-en-Sologne
- Mmes Hermant et Martinez, représentantes suppléantes des parents d'élèves de Vernou-en-Sologne
- Mme Rolo, représentante suppléante des parents d'élèves de Courmemin
- Mmes Beogo, Pinglot et Goujon, membres du Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté.

Présidente de séance : Mme Carine Cormery

Secrétaire de séance : Mme Céline MARTINEAU

Mme Cormery demande s'il y a des remarques sur le précédent compte-rendu du conseil d'école du 7 février 2025. En l'absence, celui-ci est approuvé.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

POINT 1 : ORGANISATION PEDAGOGIQUE

En cette fin d'année 2024/2025, les effectifs sont les suivants :

- Mme Cellier : 5 PS, 6 MS et 7 GS soit un total de 18 élèves
- Mme Vest : 14 CP
- Mme Martineau : 7 CE1 et 10 CE2 soit un total de 17 élèves
- Mme Cormery : 9 CM1 et 5 CM2 soit un total de 14 élèves

Pour la rentrée 2025/2026, l'organisation pédagogique sera la suivante :

- Classe de PS-MS : 10 PS et 5 MS soit un total de 15 élèves
 - Classe de GS-CP : 7 GS et 7 CP soit un total de 14 élèves (1 maintien en GS et 1 maintien en CP)
- Soit un total de 29 élèves pour l'école de Courmemin.

- Classe de CE1/CE2 : 14 CE1 et 6 CE2 soit un total de 20 élèves (1 maintien en CE1)
 - Classe de CM1/CM2 : 10 CM1 et 9 CM2 soit un total de 19 élèves
- Soit un total de 39 élèves pour l'école de Vernou-en-Sologne.

Une porte-ouverte a été organisée le samedi 17 mai le matin à l'école de Courmemin pour accueillir les futures PS avec leur famille. Sur les 10 enfants attendus, 9 étaient présents et ont pu rencontrer leur future maîtresse et leur future classe.

Le vendredi 27 juin, à 18h, les futurs CE1 seront accueillis avec leurs parents à l'école de Vernou-en-Sologne afin de leur faire visiter leur nouvelle école et de procéder à leur inscription.

L'école de Vernou-en-Sologne accueillera une stagiaire en classe de seconde, Johanna Pressoir, du 16 juin au 27 juin 2025.

Mme Vest a demandé à reprendre à 75%.

POINT 2 : SANTE ET SECURITE

Le second exercice incendie a été réalisé dans chaque école du RPI : le 9 mai à l'école de Vernou-en-Sologne et le 3 avril à l'école de Courmemin. L'exercice était planifié auprès des adultes mais l'heure de déclenchement de l'alarme n'était pas connue. Les élèves, quant à eux, n'avaient pas été informés volontairement.

Une visite médicale, organisée par la PMI, a eu lieu pour les PS. Une infirmière est venue le 16 mai pour faire un dépistage audition/vision/langage/motricité. A l'issue de ce dépistage, le carnet de santé de l'enfant a été complété et les familles contactées si cela s'avérait nécessaire (information d'un problème détecté et si besoin envoi vers un spécialiste ou demande d'observations à faire). Ce bilan est obligatoire.

La mairie de Vernou-en-Sologne informe le conseil qu'un exercice PPMS-attentat aura lieu sur le temps périscolaire d'ici la fin de l'année.

POINT 3 : PROJETS ET SORTIES SCOLAIRES

A l'école de Courmemin :

2 animations gratuites pour les GS et les CP :

Le 27 février, une animation sur le tri des déchets organisée par la maison de la Loire. Au programme, définition d'un déchet, les différents types de déchets, comment les trier, leur parcours en fonction de leur type et leur recyclage.

Le 18 mars, animation sur le gaspillage alimentaire : définition du gaspillage alimentaire et atelier pratique pour comprendre tout ce qui est concerné par cette notion de gaspillage alimentaire. Les enfants ont été très intéressés et ont participé avec plaisir à ces 2 animations. Mme Vest tient également à souligner la qualité pédagogique des animations et des animatrices.

La dernière séance Ecole et cinéma a eu lieu le lundi 24 mars. Le détail des projections a été donné lors du précédent conseil.

Ce fut un projet intéressant, apprécié autant par les enfants que par l'équipe pédagogique : qualité des films projetés, sujets évoqués permettant un travail pédagogique dans les différents domaines d'apprentissages : sciences, découverte du monde, éducation morale et civique, le langage etc...

Le Carnaval a eu lieu le vendredi 28 mars ; au programme : défilé autour du lotissement et préparation de crêpes. Nous remercions les parents qui nous ont accompagnés et ont joué le jeu du déguisement.

Finalement l'école a pu travailler autour des étoiles de la cuisine et en particulier autour des étoiles du chocolat les 12 et 13 mai grâce à Guy Imbault, ancien pâtissier du prestigieux restaurant le Georges V à Paris. Les maternelles et les CP ont pu s'initier au moulage de chocolats et assister à la construction d'une pièce en chocolat sur le thème des étoiles de la mer. Les enfants sont repartis avec leur fabrication et ont travaillé ensuite sur l'étape première à savoir : de la cabosse à la tablette de chocolat.

Nous remercions Mme Caroline Janvier grâce à qui le partenariat a pu se faire et nous remercions également l'Amicale des anciens élèves de Courmemin qui a financé l'achat du chocolat, ainsi que la Mairie de Courmemin qui a prêté la salle de cantine.

Les CP ont fait leurs P'tites Randos du 5 au 7 mai à Montrichard. Un projet riche en découverte et pour le vivre ensemble. Mme Vest remercie les 4 parents accompagnateurs qui ont été très efficaces et sur lesquels elle a pu s'appuyer en toute confiance.

Un compte-rendu de ces 3 jours a eu lieu le vendredi 23 mai dans la classe avec un petit goûter offert.

Le budget sera détaillé dans le point 5 de l'ordre du jour.

Mme Vest remercie les Mairies pour leur participation financière.

École de la forêt - Classe de PS-MS-GS :

Les sorties ont eu lieu tous les 15 jours, soit 14 séances en matinée, sur le site de l'étang communal ou en promenade.

Depuis le printemps, la classe a mené des projets d'arts visuels :

- Le carnaval des arbres en lien avec le schéma corporel : réalisation de pâte à modeler naturelle avec laquelle chaque enfant a modelé un masque pour son arbre.
- Le recensement des petites bêtes du site avec la création d'un affichage par les élèves.
- Peinture en observation de la flore du site : les iris des marais puis les chênes.
- Travail avec Claire Godard, parent d'élève, autrice et illustratrice de l'album « Le jour de l'éclipse ». A partir de la lecture de l'album, la classe travaille sur un projet d'illustration du site de l'école de la forêt : les enfants qui connaissent bien le site vont s'exprimer sur la faune à représenter autour des arbres et mettront la fresque en couleur lors de la séance école de la forêt du 24 juin. L'affiche réalisée sera exposée à l'école comme référent de l'expérience des enfants ayant vécu l'école de la forêt.

Mme Cellier remercie les parents qui les ont accompagnés tout au long de cette année, ainsi que la mairie pour la mise à disposition de la salle des fêtes en cas de besoin. L'école de la forêt sera reconduite l'an prochain.

Classe ouverte - bilan :

L'objectif était de permettre aux familles volontaires de découvrir concrètement le fonctionnement de la classe. L'observation se déroule sur une matinée de 9h à 11h selon un planning de dates proposées au trimestre.

Le parent peut suivre son enfant dans ses activités, se promener dans la classe pour observer les différents coins d'apprentissage, découvrir la répartition de l'organisation entre les 3 niveaux, prendre part aux rituels de classe.

10 parents sont venus participer à ce moment, parfois les 2 parents simultanément. Les parents de PS sont ceux qui ont le plus participé. Pour les plus jeunes, la difficulté est parfois de continuer son activité malgré la présence du parent. Toutefois, suite à la visite, cela a permis d'installer un lien de confiance entre l'école et l'enfant qui s'est senti plus à l'aise. Pour les autres participants, cette expérience a été positive lorsque l'élève était nouveau ou en provenance d'un pays étranger avec un parent non francophone, avec une culture différente. Les parents des élèves de grande section ont pour la majorité déjà participé à un moment de classe, une sortie. Ils connaissent donc déjà la classe et n'ont pas ressenti le besoin de participer, le lien étant déjà instauré.

La reconduite du projet pour l'an prochain est en cours de réflexion.

Ecole et cinéma : semaine du court métrage en classe

La semaine du 24 mars, à l'issue du projet école et cinéma, il a été proposé aux élèves une semaine de courts métrages en classe : chaque fin de journée, un court-métrage de la plate-forme gratuite « films-pour-enfants.com » était projeté dans une salle obscure pour reproduire les conditions de visionnage. Les films ont été choisis en fonction des émotions qu'ils suscitaient (la tristesse, le rire, la peur, la contemplation...) avec un retour en groupe de parole sur les ressentis à l'issue de chaque film. Ce travail sur les émotions s'est prolongé dans le cadre du programme sur l'éducation à la vie affective.

A l'école de Vernou-en-Sologne :

La période 4 était basée sur les étoiles du cirque. Les deux classes ont clôturé cette période par un spectacle offert aux familles le vendredi 4 avril à la salle des fêtes de Vernou, avec au programme jonglage, acrosport, sketches, etc.

La classe de CM1/CM2 a bénéficié d'une intervention de la maison de la Loire sur le risque inondations le lundi 31 mars toute la journée, à l'école (animation gratuite pour les écoles situées sur le bassin de la Loire et ses affluents).

En période 5, le thème est les étoiles de la mer. Ainsi les élèves de CE et CM sont partis en classe de mer du lundi 12 au vendredi 16 mai 2025 au centre d'hébergement « Le vent du large » à Saint Gilles Croix de Vie. Le coût de ce séjour était d'environ 300 euros par élève (hébergement + activités + transport sur place).

Différentes actions menées par les enseignantes ont permis de réduire le coût pour les familles à 200 euros par élève. Pour rappel :

- Marché de Noël : 537,87 euros
- Trousse à projets (plateforme de financement participatif de l'EN) : 1122 euros
- Dons de particuliers ou d'entreprises : 1812 euros
- JPA (jeunesse au Plein Air) : 1100 euros (en cours de finalisation du dossier)
- Vente de muffins : 147,79 euros

A cela il faut rajouter le transport en car de Vernou-en-Sologne à Saint-Gilles-Croix-de-Vie : 3492,50 euros (intégralement pris en charge par les mairies).

Un grand merci aux mairies, à l'APE et également aux nombreux donateurs pour leur participation au coût de ce séjour. Et un grand merci aux 2 parents accompagnateurs et à l'AESH de l'école pour leur investissement durant ces 5 jours.

Le 1er juillet à 18h, les élèves des deux classes présenteront une exposition sur la classe de mer à l'école de Vernou-en-Sologne. Les familles et les donateurs seront conviés à cette présentation.

L'opération « Cet été, je lis » a été mise en place par le ministère de l'Education Nationale pour promouvoir la lecture auprès des élèves. Ainsi, tous les élèves du CP au CM1 emprunteront des ouvrages de la bibliothèque de l'école qu'ils rapporteront à la rentrée. Les élèves de CM2 recevront chacun un exemplaire de l'Odyssée d'Homère, dans le cadre de l'opération nationale « Un livre pour les vacances ».

La remise des récompenses pour les élèves de CM2 aura lieu le mardi 1er juillet par la mairie de Vernou-en-Sologne : les élèves se verront remettre une clé USB et une calculatrice. Le livre L'Odyssée d'Homère leur sera également remis ce jour-là.

Enfin, Mme Cormery souhaite présenter au conseil le dispositif « Savoir rouler à vélo ». Il s'agit de permettre aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège. Le savoir rouler est constitué de 3 blocs : le bloc 1 « savoir pédaler », le bloc 2 « savoir circuler » et le bloc 3 « savoir rouler à vélo ». Les blocs 1 et 2 se déroulent en milieu fermé (sans circulation) ; le bloc 3 se déroule en milieu ouvert et consiste en une mise en pratique des apprentissages des blocs 1 et 2 en conditions réelles.

Les deux classes participeront à ce dispositif en 2025/2026. Ainsi, il a été demandé à la mairie la possibilité de disposer d'un lieu fermé pour permettre l'apprentissage des blocs 1 et 2. Une sortie sur route pour la classe de CM sera probablement programmée dans l'année pour permettre de valider le bloc 3.

POINT 4 : PISCINE

Un bilan de l'année 2024/2025 est réalisé :

Les 3 classes du RPI (CP, CE1/CE2, CM1/CM2) ont bénéficié d'un cycle natation à la piscine de Romorantin les jeudis matins. Ces séances sont financées par les mairies (piscine + transport).

Les enseignantes tiennent à remercier très sincèrement les accompagnateurs pour leur participation indispensable : Mme Janvier et Mme Alves Das Neves pour les CM, Mme Lochkareff pour les CE, Mme Ragoua et Mme Lagneaux pour les CP.

A ce jour, les écoles n'ont pas reçu le planning pour l'année scolaire 2025/2026.

Les enseignantes tiennent d'ores et déjà à lancer un appel aux accompagnateurs pour l'année prochaine : en effet, si le nombre d'accompagnateurs est insuffisant, les élèves ne pourront pas aller à la piscine.

POINT 5 : COOPERATIVE SCOLAIRE

A Vernou, voici le point sur la coopérative scolaire pour l'année 2024/2025 :

Les recettes (14 133,84 euros)

- Participation volontaire des familles : 400 euros
- Remboursement Olympiades par l'école de Courmemin : 48,73 euros
- Photos de classe : 169,75 euros
- Dons : 1 000 euros de l'APE + 1 812 euros autres dons
- Marché de Noël : 537,87 euros
- Trousse à projets : 1 122 euros
- Vente de muffins : 147,79 euros
- Remboursement car sortie à Paris : 503,20 euros
- Participation des familles pour la classe de mer : 6 200 euros
- Participation au transport classe de mer (mairie Vernou) : 2 192,50 euros
(en attente participation de la mairie de Courmemin : 1 300 euros)

Les dépenses (13 115,67 euros)

- Cotisation et assurance OCCE : 83,16 euros
- Sorties éducatives : 12 790,55 euros
 - * Pôles des étoiles : visite 168 euros + car 198,55 euros
 - * Classe de mer : hébergement 7 777,80 euros + activités 607 euros + transport sur place 440 euros + transport Vernou/St Gilles 3 492,50 euros
 - * Sortie Matra : transport en car 106,70 euros
- Achats divers pour les classes (arts visuels, cuisine, etc.) : 226,96 euros
- Frais de tenue de compte : 15 euros

En septembre, le solde était de 1440,01 euros. A ce jour, il reste 2458,18 euros.

A Courmemin, voici le point sur la coopérative scolaire pour l'année 2024/2025 :

Les recettes (2 687 euros)

- Participation volontaire des familles : 285 euros
- Photos de classe : 222,65 euros
- Don de l'APE Les Petits Solognots : 1000 euros
- Subvention annuelle mairie de Courmemin : 300 euros
- Subvention transport des mairies de Courmemin et Vernou : 745,72 euros

Les dépenses (2 267 euros)

- Adhésion OOCE et assurance : 92,56 euros
- Cotisation annuelle carte bancaire : 6,75 euros
- Cotisation annuelle nouvelle carte bancaire : 9 euros
- Matériel pédagogique (cuisine, jeux de classe, activités manuelles, livres, école de la forêt...) : 722,08 euros
- Cadeaux Noël : 351 euros
- Don USEP les p'tits courmeminois : 100 euros
- Spectacle danse Bazarkus Halle aux Grains : 204 euros
- Sorties entrées Ecole et Cinéma : 249,20 euros
- Avance sur transport sorties : 890,87 euros
- Spectacle Bazarkus Halle aux Grains (transport Simplon) : 301,65 euros
- Ecole et cinéma 1 (Simplon) : 192,69 euros
- Ecole et cinéma 2 (Transdev) : 196,90 euros
- Ecole et cinéma 3 (Simplon) : 199,63 euros

En septembre, le solde était de 1850,17 euros. A ce jour, il reste 2379,58 euros.

La clôture des comptes se fait au 31 août, un point définitif des coopératives scolaires sera présenté lors du premier conseil d'école de l'année 2025/2026.

BUDGET PREVISIONNEL PETITE RANDO-Classe CP 2025

Dates	du 5 au 7 mai 2025		
Lieu	Montichard		
Nombre élèves	14		
Nombre adultes	5		
	Dépenses	Revenus	Infos
Revenus potentiels			
Dus coopé		100	
Participation des familles		868,91	licences + coût séjour
Subventions		925,35	525,35 Maire de Courmemin + 100 Maire Vernois
Dons/sponsors		150	Banque CA 150 euros
Budget transport		17,85	Maire Courmemin (résultat transport)
Coûts fixes			
Transport	331,45		
affiliation USEP	217,95		Cotisation rigue (affiliation + adhésion+assurance)+ cotisation usep/affiliation + licences enfants + licences adultes
Coordination USEP	1020		54 euros/4 él. + 54 euros * 5 adultes - facture 2025-018
Frais bancaires création	20		
Coûts annexes			
Collations	32,5		
Pharmacie	67,55		
Autre équipement ?	13,98		
goûter 23 mai	41,87		
Total Dépenses/revenus	1751,3	1792,11	
Solde +/-		40,81	

POINT 6 : TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

- * A Courmemin, rien à signaler.

• A Vernou-en-Sologne, il avait été demandé lors du précédent conseil l'achat d'une caisse pour ranger les blocs de construction reçus en cadeau de Noël ainsi que l'installation d'une protection sous le distributeur de gel hydroalcoolique. Cela a été fait.

Durant les grandes vacances, une cabane doit être installée dans la cour pour ranger les jeux, la fresque des JO doit être nettoyée et des plinthes doivent être recollées dans la classe des CM.

Mme Martineau souhaite investir dans un meuble à casiers et des jeux pour la classe des CE et Mme Cormery souhaite changer le tapis de sa classe qui est abîmé.

POINT 7 : QUESTIONS DIVERSES

La fête d'école aura lieu le samedi 21 juin à 14h30. L'horaire a été décalée car le collège organise ses portes-ouvertes pour les CM2 le matin.

Lors du précédent conseil, les représentants de parents d'élèves avaient décidé de créer une adresse mail pour pouvoir communiquer directement avec les familles. Il a donc été créé 2 adresses mail : 1 pour les RPE de Courmemin et 1 pour les RPE de Vernou. Il a été demandé aux familles si elles souhaitaient communiquer leurs adresses mail. Malheureusement il y a eu peu de retours. Et également peu de retours suite au questionnaire pour la préparation du conseil d'école. On peut toutefois souligner une satisfaction des familles pour la communication avec les enseignantes et pour la publication faite sur la Nouvelle République suite à l'atelier chocolat.

Il est à noter également que certaines familles se plaignent de ne pas être suffisamment informées lorsqu'il y a des remplaçants. Les directrices indiquent que les décharges de direction sont prévues en amont mais peuvent être modifiées au dernier moment en fonction des besoins de remplacement sur la circonscription. Dans tous les cas, lorsqu'elles en ont connaissance, les enseignantes informent toujours les familles.

M. BLANC informe le conseil qu'il n'a pas renouvelé son mandat de DDEN. Actuellement, il est sans successeur. Le Loir-et-Cher a besoin de DDEN. Aussi il demande aux membres du conseil de relayer l'information. Pour être DDEN, il faut avoir plus de 25 ans, un mandat dure 4 ans, il faut avoir des compétences en matière d'hygiène et de sécurité.

M. CHANTIER informe le conseil qu'une zone non-fumeur a été installée devant l'école, des pancartes ont été installées.

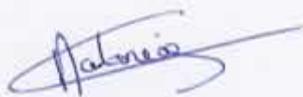
La mairie de Vernou-en-Sologne souhaite savoir si les enseignantes seraient intéressées par PrimOT, un espace numérique de travail. Elles indiquent qu'elles vont y réfléchir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

A Vernou-en-Sologne, le 10 juin 2025.

La secrétaire de séance,

Céline Martineau



La directrice,

Carine Cormery

